

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:355503-2016:TEXT:FR:HTML>

**France-Le Bourget-du-Lac: Services d'architecture, services
de construction, services d'ingénierie et services d'inspection
2016/S 197-355503**

Avis de marché – secteurs spéciaux

Services

Directive 2014/25/UE

Section I: Entité adjudicatrice

I.1) **Nom et adresses**

Tunnel Euralpin Lyon Turin SAS
Savoie technolac, bâtiment Homère, 13 allée du Lac de Constance, CS 90281
Le Bourget-du-Lac
73375
France
Point(s) de contact: Géraldine Decarre
Téléphone: +33 479685679
Courriel: fonction.contrats@telt-sas.com
Fax: +33 479685683
Code NUTS: FR717

Adresse(s) internet:

Adresse principale: www.telt-sas.com

I.2) **Procédure conjointe**

I.3) **Communication**

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: <https://marches.telt-sas.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via: <https://marches.telt-sas.com>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.6) **Activité principale**

Services de chemin de fer

Section II: Objet

II.1) **Étendue du marché**

II.1.1) **Intitulé:**

Maîtrise d'œuvre dans le cadre de la réalisation du tunnel de base — lots en souterrain à partir des attaques en territoire français.

II.1.2) **Code CPV principal**

71000000

II.1.3) **Type de marché**

Services

- II.1.4) **Description succincte:**
Dans le cadre du projet de la nouvelle liaison ferroviaire Lyon Turin, TELT SAS est le promoteur public responsable des travaux de réalisation et de gestion de la future infrastructure. Le présent marché, qui comporte 3 lots, a pour objet la maîtrise d'œuvre (MOE) dans le cadre de la réalisation de travaux en souterrain. La mission de MOE dans le cas de travaux souterrains sera répartie en 3 lots dont la numérotation suit une structure définie par TELT SAS:
— lot 1: maîtrise d'œuvre dans le cas de travaux souterrains à partir de l'attaque de la descenderie de Villarodin-Bourget / Modane à l'exclusion du puits d'Avrieux,
— lot 2: maîtrise d'œuvre dans le cas de travaux souterrains à partir des attaques des descenderies de La Praz et de Saint-Martin-de-la-Porte à l'exclusion des travaux de reconnaissance en cours,
— lot 3: maîtrise d'œuvre dans le cas de travaux souterrains à partir des attaques des portails de Villard-Clément.
Le contenu des lots est précisé à la section II.2.
- II.1.5) **Valeur totale estimée**
Valeur hors TVA: 110 000 000.00 EUR
- II.1.6) **Information sur les lots**
Ce marché est divisé en lots: oui
Il est possible de soumettre des offres pour nombre maximal de lots: 3
- II.2) **Description**
- II.2.1) **Intitulé:**
Maîtrise d'œuvre dans le cas de travaux souterrains à partir de l'attaque de Villarodin-Bourget / Modane à l'exclusion du puits d'Avrieux
Lot n°: 1
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
71000000
71500000
71521000
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS: FR717
Lieu principal d'exécution:
Modane-Villarodin / Bourget, vallée de la Maurienne, Savoie.
- II.2.4) **Description des prestations:**
Le lot 1 concerne l'excavation d'environ 2 fois 22 kilomètres d'ouvrages souterrains à l'axe des tubes, ouvrages annexes tels que chambres, niches, rameaux, ... ainsi que les ouvrages extérieurs associés pour la gestion des matériaux excavés, transports, sites et logistique.
Les missions principales sont:
Audit des ouvrages existants.
Production des études dites PRO à partir des projets de référence.
Production des dossier de consultation des entreprises.
Participation à l'établissement de la procédure de mise en concurrence.
Participation à l'analyse des offres et aux phases de négociation.
Suivi complet de la réalisation des travaux jusqu'à la fin de la garantie de parfait achèvement.
- II.2.5) **Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA: 45 000 000.00 EUR

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois: 168

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions:

Il est à noter que TELT se réserve la possibilité, notamment en cas de survenance d'aléas techniques, d'effectuer une reconduction pour une durée de 2 ans.

II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Nombre minimal envisagé: 1

Nombre maximal: 40

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération: non

II.2.11) **Information sur les options**

Options: oui

Description des options:

Le présent accord-cadre mono-attributaire sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande par TELT conformément à l'article 78 du décret n° 2016-360 du 25.3.2016 relatif aux marchés publics.

— chaque bon de commande est exécutoire sur demande de TELT,

— au cours de la durée du marché, TELT émettra autant de bons de commande que nécessaire. L'émission des bons de commande relève de l'entière appréciation de TELT. Le titulaire n'a aucun droit à l'émission des bons de commande,

— il est précisé que les bons de commande peuvent être concomitants et que certaines prestations peuvent, de ce fait, être réalisées simultanément,

— dans le cadre de prestations sous-traitées, le titulaire devra soumettre au moins 3 devis à TELT. Le maître d'ouvrage produira le bon de commande correspondant au devis le plus avantageux, la définition des prestations restant de la responsabilité du titulaire.

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: oui

Identification du projet: Les prestations objet du présent marché sont financées par l'État français, l'État italien, avec le concours de l'Union européenne.

II.2.14) **Informations complémentaires**

II.2) **Description**

II.2.1) **Intitulé:**

Maîtrise d'œuvre dans le cas de travaux souterrains à partir des attaques de Saint-Martin-de-la-Porte et La Praz à l'exclusion des travaux de reconnaissance en cours

Lot n°: 2

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

71000000

71500000

71521000

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS: FR717

Lieu principal d'exécution:

Saint-Martin-de-la-Porte et La Praz, vallée de la Maurienne, Savoie.

II.2.4) **Description des prestations:**

Le lot 2 concerne l'excavation d'environ 2 fois 24 kilomètres d'ouvrages souterrains à l'axe des tubes, ouvrages annexes tels que chambres, niches, rameaux, ... ainsi que les ouvrages extérieurs associés pour la gestion des matériaux excavés, transports, sites et logistique.

Les missions principales sont:

Audit des ouvrages existants.

Production des études dites PRO à partir des projets de référence.

Production des dossier de consultation des entreprises.

Rédaction des pièces communes des marchés de travaux.

Participation à l'établissement de la procédure de mise en concurrence.

Participation à l'analyse des offres et aux phases de négociation.

Suivi complet de la réalisation des travaux jusqu'à la fin de la garantie de parfait achèvement.

II.2.5) **Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA: 45 000 000.00 EUR

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois: 168

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions:

Il est à noter que TELT se réserve la possibilité, notamment en cas de survenance d'aléas techniques, d'effectuer une reconduction pour une durée de 2 ans.

II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Nombre minimal envisagé: 1

Nombre maximal: 40

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération: non

II.2.11) **Information sur les options**

Options: oui

Description des options:

Le présent accord-cadre mono-attributaire s'entend comme un marché à bons de commande (BC) au sens de l'article 4 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23.7.2015 relative aux marchés publics.

— chaque bon de commande est exécutoire sur demande de TELT,

— au cours de la durée du marché, TELT émettra autant de bons de commande que nécessaire. L'émission des bons de commande relève de l'entière appréciation de TELT. Le titulaire n'a aucun droit à l'émission des bons de commande,

— il est précisé que les bons de commande peuvent être concomitants et que certaines prestations peuvent, de ce fait, être réalisées simultanément,

— dans le cadre de prestations sous-traitées, le titulaire devra soumettre au moins 3 devis à TELT. Le maître d'ouvrage produira le bon de commande correspondant au devis le plus avantageux, la définition des prestations restant de la responsabilité du titulaire.

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: oui
Identification du projet: Les prestations objet du présent marché sont financées par l'État français, l'État italien, avec le concours de l'Union européenne.

II.2.14) **Informations complémentaires**

II.2) **Description**

II.2.1) **Intitulé:**

Maîtrise d'œuvre dans le cas de travaux souterrains à partir des attaques des portails de Villard-Clément.
Lot n°: 3

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

71000000
71500000
71521000

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS: FR717
Lieu principal d'exécution:
Villard-Clément, vallée de la Maurienne, Savoie.

II.2.4) **Description des prestations:**

Le lot 3 concerne l'excavation d'environ 2 fois 2,5 kilomètres d'ouvrages souterrains à l'axe des tubes, ouvrages annexes tels que chambres, niches, rameaux, ... ainsi que les ouvrages extérieurs associés pour la gestion des matériaux excavés, transports, sites et logistique.

Les missions principales sont:

Audit des ouvrages existants.

Production des études dites PRO à partir des projets de référence.

Production des dossier de consultation des entreprises.

Participation à l'établissement de la procédure de mise en concurrence.

Participation à l'analyse des offres et aux phases de négociation.

Suivi complet de la réalisation des travaux jusqu'à la fin de la garantie de parfait achèvement.

II.2.5) **Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA: 20 000 000.00 EUR

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois: 144

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions:

Il est à noter que TELT se réserve la possibilité, notamment en cas de survenance d'aléas techniques, d'effectuer une reconduction pour une durée de 2 ans.

II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Nombre minimal envisagé: 1

Nombre maximal: 40

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération: non

II.2.11) **Information sur les options**

Options: oui

Description des options:

Le présent accord-cadre mono-attributaire s'entend comme un marché à bons de commande (BC) au sens de l'article 4 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23.7.2015 relative aux marchés publics.

— chaque bon de commande est exécutoire sur demande de TELT,

— au cours de la durée du marché, TELT émettra autant de bons de commande que nécessaire. L'émission des bons de commande relève de l'entière appréciation de TELT. Le titulaire n'a aucun droit à l'émission des bons de commande,

— il est précisé que les bons de commande peuvent être concomitants et que certaines prestations peuvent, de ce fait, être réalisées simultanément,

— dans le cadre de prestations sous-traitées, le titulaire devra soumettre au moins 3 devis à TELT. Le maître d'ouvrage produira le bon de commande correspondant au devis le plus avantageux, la définition des prestations restant de la responsabilité du titulaire.

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: oui

Identification du projet: Les prestations objet du présent marché sont financées par l'État français, l'État italien, avec le concours de l'Union européenne.

II.2.14) **Informations complémentaires**

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) **Conditions de participation**

III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions:

Le candidat devra fournir:

— le DC1 et le DC2 ou équivalent. Si le candidat opte pour la présentation du DC1 et du DC2 à l'appui de sa candidature, il devra utiliser le dernier formulaire mis à jour par le ministère (<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>),

— une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23.7.2015 relative aux marchés publics et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-2 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés,

— une attestation sur l'honneur suivant laquelle il ne se trouve aucunement en situation de conflit d'intérêts par rapport à TELT.

III.1.2) **Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection:

Chaque opérateur économique, seul ou groupé, devra fournir les chiffres d'affaires hors taxes, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles:

— chiffres d'affaires annuels globaux et,

- chiffres d'affaires relatifs à l'activité en rapport avec l'objet du marché (DC2 D-1 ou équivalent),
- bilans (y compris comptes de résultat) des années 2013 à 2015,
- attestation d'assurance pour risques professionnels.

III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection:

- il est à noter que les critères de sélection des offres sont de 50 % pour le critère technique et 50 % pour le critère financier et que ces derniers seront précisés en détail avec leurs sous-critères correspondants dans le règlement de la consultation,
- à ce stade de la procédure, le candidat devra fournir la démonstration qu'il a déjà réalisé, dans les 10 dernières années, des prestations (en fournissant les certificats ou lettres du client) correspondant aux niveaux spécifiques exigés dans la rubrique ci-dessous, et notamment au sens de la Norme NF P94 500 de novembre 2013 ainsi que du décret 93-1268 du 29.11.1993 applicable aux ouvrages d'infrastructure,
- le candidat devra joindre les coordonnées des clients pour lesquels il a effectué ces prestations afin que TELT, si elle le juge nécessaire, puisse obtenir des compléments d'informations. Dans le cas où ces études n'auraient pas été réalisées sur le territoire français, le candidat devra montrer que les niveaux d'études effectués sont équivalents à la norme citée précédemment.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):

Le candidat devra démontrer avoir réalisé, dans chaque cas de figure:

- liés aux études et décrits ci-après, des études PRO et DCE/ACT au sens de la Norme NF P94 500 de novembre 2013 ainsi que du décret 93-1268 du 29.11.1993 applicable aux ouvrages d'infrastructure,
- liés aux suivis de travaux et décrits ci-après des suivis comportant les phases EXE/VISA et DET/AOR au sens de la Norme NF P94 500 de novembre 2013 ainsi que du décret 93-1268 du 29.11.1993 applicable aux ouvrages d'infrastructure.

Le candidat devra joindre les coordonnées des clients pour lesquels il a effectué ces prestations afin que TELT, si elle le juge nécessaire, puisse obtenir des compléments d'informations.

Le candidat devra démontrer dans le cas où ces études n'auraient pas été réalisées sur le territoire français que les niveaux d'études effectués sont équivalents à la norme citée précédemment.

Le candidat devra démontrer avoir réalisé durant les 10 dernières années des études ainsi que du suivi de travaux de réalisation d'ouvrages souterrains conventionnels dont le montant des travaux en Euro courants sont supérieurs à 50 000 000 EUR et portant sur au moins un des points suivants:

Pour les lots 1 et 2:

- des ouvrages sous des couvertures supérieures à 500 m ou,
- des ouvrages de sections comprises entre 70 m² et au moins 400 m² dont les pentes sont comprises entre 0 et 4 %.

Pour le lot 3.

- des ouvrages sous des couvertures comprises entre 0 et 500 m ou,
- des ouvrages de sections comprises entre 70 m² et au moins 150 m² dont les pentes sont comprises entre 0 et 0.8 %.

Dans le cas des lots 1 et 2, le candidat devra démontrer avoir réalisé durant les 10 derniers années des études ainsi que du suivi de travaux de réalisation d'ouvrages souterrains réalisés au tunnelier dont le montant des travaux en Euro courants sont supérieurs à 100 000 000 EUR et sur au moins un des points suivants:

- des ouvrages sous des couvertures supérieures à 500 m ou,
- des ouvrages de sections comprises entre 90 m² et au moins 100 m² dont les pentes peuvent être inférieures à 0.6 % ou,

— des ouvrages avec des machines ayant les caractéristiques suivantes: bouclier mécanisé ouvert à appui radial ou bouclier mécanisé ouvert à appui longitudinal ou mixte.

Dans le cas de tous les lots, le candidat devra montrer qu'il a participé:

— à l'élaboration de documents de type ICPE (Installations Classées pour la Protection de la Nature), CNPN (Conseil National de Protection de la Nature) dans le cadre de projets supérieurs à 50 000 000 EUR,

— au suivi environnemental pour des travaux dont les coûts en Euro courants sont supérieurs à 50 000 000 EUR.

III.1.4) Règles et critères objectifs de participation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.1.6) Cautionnement et garanties exigés:

Une retenue de garantie égale à 5 % du montant HT de chaque acompte sera appliquée au titulaire. Le titulaire pourra substituer à la retenue de garantie une caution bancaire exigible à première demande ou, si les 2 parties en sont d'accord, une caution personnelle et solidaire.

Cette retenue de garantie ou cette caution doivent être constituées en totalité au plus tard à la date à laquelle le titulaire remet la demande de paiement correspondant au premier acompte.

Dans l'hypothèse où la garantie ou la caution ne seraient pas constituées ou complétées dans ce délai, la retenue de garantie correspondant à l'acompte est prélevée.

III.1.7) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:

Le paiement des prestations est effectué par virement bancaire dans le délai de 45 jours à compter de la date de réception des factures.

Les prestations objet du présent marché sont financées par l'État français, l'État italien, avec le concours de l'Union européenne.

Nouvelle liaison ferroviaire Lyon-Turin TEN-T (réseaux transeuropéens): 2014-EU-TM-0401-M.

III.1.8) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:

Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement. Ils ne peuvent ni cumuler les deux ni être mandataire de plusieurs groupements.

En cas de groupement, la forme du groupement sera solidaire.

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution:

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Section IV: Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure

Procédure négociée avec appel à la concurrence préalable

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: non

- IV.2) **Renseignements d'ordre administratif**
- IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**
- IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
Date: 02/12/2016
- IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**
Date: 09/01/2017
- IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:**
Français
- IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**
Durée en mois: 12 (à compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) **Modalités d'ouverture des offres**

Section VI: Renseignements complémentaires

- VI.1) **Renouvellement**
Il s'agit d'un marché renouvelable: non
- VI.2) **Informations sur les échanges électroniques**
- VI.3) **Informations complémentaires:**
Chacun des 3 lots, objet de la présente consultation, donnera lieu à la conclusion d'un accord-cadre (marché) distinct.
Les candidatures devront être envoyées en recommandé avec demande d'avis de réception, par envoi express, ou remises en main propre en échange d'un récépissé, à l'adresse mentionnée à la section I.1 du présent avis. L'enveloppe externe devra comporter la mention: «candidature — Maîtrise d'oeuvre dans le cadre de la réalisation du tunnel de base — lots en souterrain à partir des attaque en territoire Français — LOT N° (numéro à préciser) Ne pas ouvrir». La documentation relative aux candidatures devra être fournie en un exemplaire original.
En cas de candidature pour plusieurs lots, le candidat devra envoyer un dossier par lot.
Il est à noter que les missions seront précisées dans le dossier de consultation des entreprises, qui sera transmis aux candidats retenus, et s'appuieront sur le document «mission de maîtrise d'oeuvre en travaux souterrains — spécificités pour le suivi des travaux de creusement» publié par le CETU.
Le maître d'ouvrage a prévu de se faire assister d'un coordonnateur environnemental chargé de s'assurer que les maîtres d'oeuvre et les entreprises assument correctement leurs responsabilités respectives, et ce de manière cohérente entre les différents chantiers situés en territoire français. Cette assistance à maîtrise d'ouvrage ne décharge en rien les maîtres d'oeuvre des tâches et responsabilités qui leur incombent.
L'entité adjudicatrice se réserve la possibilité de conclure un ou plusieurs avenants ainsi qu'un ou plusieurs marchés complémentaires dans les conditions de l'article 139 2° et 3° du décret n° 2016-360 du 25.3.2016 relatif aux marchés publics.
Il est à noter que le siège de la société TELT SAS sera transféré à Technolac Parc technologique Nord — 13 allée du Lac de Constance — FR — 73370 Le Bourget-du-Lac, à compter du 15.6.2016. Par conséquent, candidatures et offres seront transmises à cette adresse.
Il est précisé que le contrat à souscrire prévoira les conséquences de l'application du nouveau règlement des contrats en cours de définition concernant les règles relatives à la lutte contre les infiltrations mafieuses pouvant conduire à la résiliation du contrat en cours.
Les prestations de maîtrise d'oeuvre ne sont compatibles ni avec la prestation de coordination environnementale, ni avec les prestations de coordination sécurité et protection de la santé de la partie française de la section transfrontalière. Par conséquent, les candidats à l'attribution du présent marché ne

pourront pas se porter candidat aux appels d'offres de coordination environnementale et de coordination sécurité et protection de la santé qui seront lancés avant l'achèvement de la présente procédure.

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de Grenoble
boîte postale 1135
Grenoble
38022
France
Téléphone: +33 476422269
Courriel: greffe-ta-grenoble@juradm.fr
Fax: +33 476422269
Adresse internet: <http://www.ta-grenoble.juradm.fr/ta/grenoble/index.shtml>

VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation**

VI.4.3) **Introduction de recours**

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

Tribunal administratif de Grenoble
boîte postale 1135
Grenoble
38022
France
Téléphone: +33 476422269
Courriel: greffe-ta-grenoble@juradm.fr
Fax: +33 476422269
Adresse internet: <http://www.ta-grenoble.juradm.fr/ta/grenoble/index.shtml>

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

07/10/2016